



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# communiqué

No: 27  
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 15 MARS 1979

COMMUNIQUÉ CONJOINT ÉMIS À L'ISSUE  
DE LA DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ MIXTE CANADO-JAPONAIS  
TENUE À TOKYO, DU 13 AU 15 MARS 1979

---

Le gouvernement du Canada et le gouvernement du Japon ont tenu la deuxième réunion du Comité mixte canado-japonais sur l'économie à Tokyo du 13 au 15 mars 1979. Le comité a été créé sous "L'accord cadre sur la coopération économique" signé par les deux chefs de gouvernement en 1976. Les deux délégations ont fait une large revue des questions économiques internationales et bilatérales d'intérêt mutuel. Les discussions ont été positives et utiles et ont été tenues dans une ambiance amicale. La délégation japonaise, dirigée par M. H. Miyazaki, sous-ministre aux Affaires étrangères, incluait des représentants du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Finances, du ministère de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches, du ministère du Commerce international et de l'Industrie, du ministère des Transports, du ministère de la Construction, de l'Agence de planification économique et de l'Agence des sciences et de la technologie. La délégation canadienne, dirigée par M. D.S. McPhail, sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures, incluait des représentants des ministères des Affaires extérieures, de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, de l'Energie, des Mines et des Ressources et des Finances.

Les deux délégations ont passé en revue la situation économique mondiale et les tendances économiques tant au Japon qu'au Canada. Elles ont affirmé l'importance d'une conclusion heureuse des négociations commerciales multilatérales comme

...2

contribution à un développement stable de l'économie mondiale. Dans ce contexte, elles ont souligné l'importance d'une conclusion satisfaisante de ces négociations entre les deux pays afin de renforcer la coopération bilatérale. Les deux délégations ont échangé des points de vue sur les questions qui seront vraisemblablement discutées à la prochaine conférence CNUCED V. Les deux délégations ont convenu que leurs pays coopéreront étroitement entre eux et avec les autres pays participants à la prochaine réunion au sommet de Tokyo afin d'en assurer le succès.

Les deux délégations ont passé en revue l'état de la coopération économique entre les gouvernements et entre les secteurs privés des deux pays depuis la première réunion du comité économique mixte. Elles ont pris acte de l'importance des relations économiques bilatérales et du besoin d'approfondir cette coopération commerciale et économique. Elles ont convenu de continuer les efforts bilatéraux à cet effet. Le côté canadien a noté les possibilités qui existent de développer plus avant les relations entre le Canada et le Japon, en tenant compte de l'évolution à escompter concernant la situation et les priorités générales affectant l'économie nationale des deux pays. On releva de plus les possibilités d'investissements et de commerce ainsi que de coopération économique dans le secteur manufacturier secondaire, de technologies spécialisées, des industries de transformation à forte utilisation d'énergie et de valeur ajoutée, de l'énergie et des ressources minérales, des pêcheries et des produits de consommation. La délégation japonaise, tout en se référant à la structure complémentaire du commerce et des relations économiques des deux pays, a souligné que le marché japonais était devenu plus ouvert que jamais et est un marché en expansion pour les produits manufacturés. Elle a aussi souligné que l'attrait de ce marché deviendrait plus évident au fur et à mesure que les efforts canadiens à l'exportation seront intensifiés. Les deux délégations se sont félicitées de l'établissement du comité canado-japonais des hommes d'affaires. En prenant acte que sa prochaine réunion aurait lieu à Toronto au mois de mai 1979, ils ont exprimé l'espoir que le comité continuerait de fournir un forum pour des liens plus étroits entre les hommes d'affaires des deux pays aboutissant à des développements positifs dans des domaines tels que l'investissement, les entreprises conjointes et la licence de technologie.

Les deux délégations ont eu un échange de vues utile sur la situation et les politiques des deux pays par des discussions dans les groupes sectoriels sur l'énergie et les ressources minérales, l'industrie manufacturière secondaire et le commerce, les produits forestiers et de l'agriculture.

Ils ont eu des discussions positives sur les possibilités de coopération économique entre les deux pays.

(2) Energie et ressources minérales:

Les deux délégations ont examiné leurs politiques énergétiques et minérales respectives et ont identifié des domaines de coopération mutuelle dans des secteurs particuliers tels que le pétrole et le gaz naturel, avec une attention particulière au développement de la mer de Beaufort et des sables bitumineux, le charbon thermique et métallurgique, l'uranium et l'énergie nucléaire. Elles ont aussi discuté de quelques métaux non-ferreux y compris le cuivre, le plomb, le zinc, le nickel, l'aluminium et le molybdène. Un consensus s'est dégagé à l'effet que les rapports de coopération dans les secteurs des ressources énergétiques et minérales pourraient être renforcés. Tout en prenant note de l'importance de la coopération entre le Canada et le Japon, les deux délégations entrevoient avec satisfaction la discussion de la politique sur le charbon à la réunion, au niveau ministériel, du Conseil des Gouverneurs de l'AIE\*, qui se tiendra à Toronto au mois de mai prochain.

(3) L'industrie manufacturière secondaire et le commerce:

Il y a eu un échange de vues utile sur les travaux en cours au Japon et au Canada sur l'évolution des structures industrielles dans les deux pays et sur le développement du commerce et des investissements entre eux. Les deux délégations ont examiné les problèmes et les possibilités dans les secteurs du textile, de l'électronique, des automobiles et des pièces, de la pétrochimie, de l'aérospatiale et de l'océanographie. La délégation canadienne s'est félicitée de la mise en place au Japon du MIPRO (Manufactured imports promotion organization) au "World Import Mart" situé à Ikebukuro à Tokyo, et a pris acte des projets pour un programme intégré d'exposition au Centre canadien du Commerce sous les auspices du MIPRO. Les deux délégations ont convenu qu'il serait utile de continuer à échanger de l'information sur leurs politiques industrielles et commerciales respectives. Elles ont convenu que des possibilités de coopération plus poussée et d'échange d'information entre le Canada et le Japon existaient dans certains secteurs y compris l'électronique, l'automobile et l'aérospatiale.

(4) Produits forestiers:

Les délégations ont échangé des points de vue sur la situation de l'offre et la demande dans le domaine des produits forestiers dans leurs pays, du commerce et des investissements de ces produits, et sur la situation courante dans

...4

\* Agence internationale de l'énergie

le secteur connexe des pâtes et papiers. Elles se sont particulièrement réjouies des liens établis entre les industries du bois et des pâtes et papiers dans leurs pays. Elles ont convenu qu'il serait utile de continuer les discussions sur les produits forestiers tant au niveau gouvernemental que privé.

(5) L'agriculture:

Les deux délégations ont échangé leurs points de vue sur les questions concernant l'agriculture dans leurs pays respectifs et ont passé en revue les développements dans les échanges agricoles entre les deux pays. Chaque côté a revu les facteurs sur lesquels reposent leurs politiques commerciales agricoles. Elles ont réaffirmé qu'il serait utile d'intensifier l'échange d'information et de discussions entre leurs représentants relativement aux problèmes agricoles.

Les deux délégations ont convenu de tenir la prochaine réunion du comité économique mixte au Canada en 1980, à une date à être convenue, et de décider des dates particulières par les voies diplomatiques.